

PARCOURS DE FORMATION



**DES VOLONTAIRES EN
SERVICE CIVIQUE LOIRET**

Le Service Civique offre l'opportunité aux **jeunes** de 16 à 25 ans (jusqu'à 30 ans en situation de handicap) de s'engager dans des missions d'**intérêt général**.

Pour que cette expérience soit pleinement **formatrice et enrichissante**, elle s'accompagne d'un cadre **structurant et bienveillant**. C'est dans cette perspective que s'inscrivent les **formations obligatoires** proposées tout au long du parcours de Service Civique.

La formation civique et citoyenne, ou FCC, est une formation **obligatoire** de trois journées à destination des volontaires en Service Civique (2 jours de FCC + 1 journée PSC).

La formation civique et citoyenne contribue à donner du sens à l'expérience collective de Service Civique et à fortifier le **sentiment d'appartenance** des volontaires à la communauté du Service Civique.

Cette formation est un des temps fort du parcours du volontaire, elle poursuit 2 objectifs :

- Ouvrir les volontaires à différents **enjeux et réalités de la vie** de la cité et leur apprendre à débattre de grands thèmes de société.
- Permettre aux volontaires de confronter leurs **expériences** du Service Civique à celle de leurs pairs, de mettre en perspective leur engagement et comprendre leur contribution à l'intérêt général.

Vous trouverez dans ce livret, l'ensemble des formations de volontaires, proposées dans le Loiret, leur programmation ainsi que les modalités d'inscription.

FORMATION DES VOLONTAIRES

FORMATION THÉORIQUE : LA FCC

Page 3 : Objectifs et infos pratiques ;

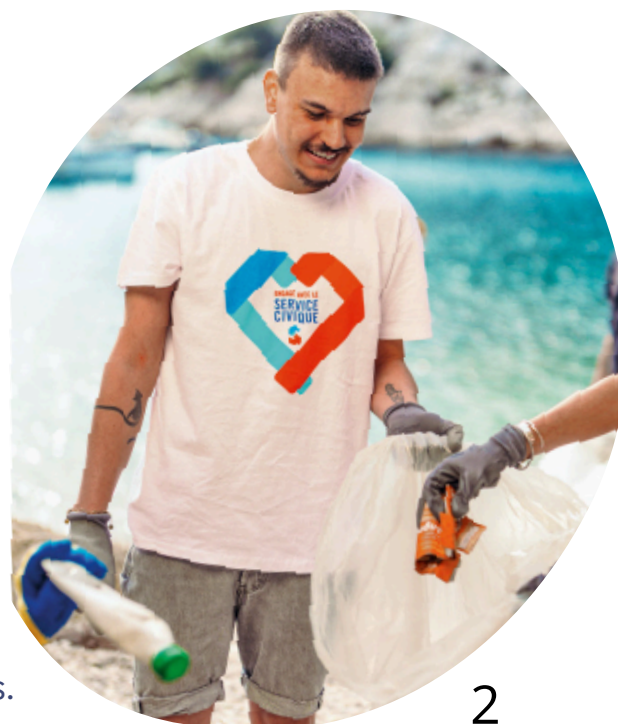
Page 4 : Contenus ;

Page 5-6 : Programmation des formations.

FORMATION PRATIQUE: PSC

Page 8 : Principes et modalités d'inscription ;

Page 9-10 : Liste des organismes de formation agréés.



FORMATION DES VOLONTAIRES

Formation théorique : la Formation Civique et Citoyenne (FCC)

Les 2 jours de FCC sont obligatoires. L'organisme d'accueil de volontaires garantit l'inscription des volontaires aux formations et facilite leur participation en leur libérant du temps de mission.

Objectifs pédagogiques

- 1 Permettre aux jeunes de mieux appréhender leur rôle et leurs missions dans les structures d'accueil.
- 2 Permettre de réfléchir sur leur propre engagement et les formes d'engagement dans la société. Les sensibiliser aux valeurs civiques et à la citoyenneté.
- 3 Donner la possibilité de rencontrer d'autres jeunes volontaires, d'échanger, de partager leurs expériences.

IMPORTANT : Inscrivez votre volontaire à cette formation dans les **3 PREMIERS mois** de sa mission. En cas d'absence du volontaire à la formation, prévenez l'organisme de formation au minimum 7 jours avant, sinon la formation sera due (sauf cas de force majeure – Maladie, accident...).

INFORMATIONS PRATIQUES

- ➔ Durée : 2 jours
- ➔ Effectif : Limité à 20 volontaires
- ➔ Coût de la formation théorique : 125€ pour les deux jours (100€ pour les frais pédagogiques + 25€ pour les frais de repas et d'accueil).

Les frais de repas sont à la charge de la structure d'accueil du volontaire.

Les frais pédagogiques sont financés par l'Agence du Service Civique : une somme de 100 € par volontaire, est versée une seule fois sur le compte bancaire de la structure agréée, 2 mois après le début du contrat.

Le coût de la formation doit être réglé à l'organisme de formation par la **structure d'accueil au moment de l'inscription**. Pour les paiements via Chorus (administration, établissements publics), **le préciser sur le formulaire d'inscription**. Clôture des inscriptions **7 jours avant la formation**.

Une confirmation de l'inscription est alors envoyée par mail au tuteur et au volontaire.

CONTENUS DE FORMATION

Six modules de formation thématique sont proposés. Chaque module aborde les droits et devoirs des volontaires en service civique, la notion d'engagement et des contenus liés à la thématique, de façon participative, à travers des échanges, des débats, des grands jeux avec tous les volontaires inscrits à la FCC.

Thématique	Formation	Objectifs / Contenus
Internet et les réseaux sociaux, on en fait quoi ?	LA LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT	Échanger sur les risques et aspects positifs des réseaux sociaux, questionner ses pratiques personnelles sur l'usage du numérique / Comprendre le fonctionnement des algorithmes sur internet et les réseaux sociaux.
Tous différents, comme tout le monde ! (focus sur le handicap)	UNIS CITE	Être capable d'expliquer les mécanismes de construction des discriminations. Être capable de définir ce qu'est le handicap et connaître la notion d'accessibilité. Être capable de citer les différentes formes de handicap
Les outils de gestion non violente des conflits au service du vivre ensemble !	RESPIRE	Prendre conscience des éléments qui alimentent les conflits et sur lesquels nous pouvons agir. Identifier ceux dont nous avons besoin réellement pour vivre des relations plus sereines. Découvrir et expérimenter des outils facilitants et accessibles à mettre dans notre boîte à outils
Les violences sexistes et sexuelles, et si on agissait ?	RESPIRE	Prendre conscience des inégalités existantes liées à la notion de genres et comprendre l'impact du modèle patriarcal dans l'ensemble des domaines de notre vie. Identifier ce que sont les VSS et savoir comment les signaler. Découvrir et co-crée des outils pour lutter contre les violences sexuelles et sexistes pour Toustes et Partout ! Explorer par l'histoire les droits des femmes et imaginer ce qui nous reste à construire ensemble.
Lutte contre les discriminations	LA LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT	Définir les stéréotypes, préjugés et discriminations, comprendre leurs conséquences / découvrir des moyens de lutte contre les discriminations / Comprendre les mécanismes qui mènent aux discriminations pour mieux lutter contre / Engager une réflexion sur ses propres préjugés et stéréotypes.
Tou.te.s éco-citoyen.ne.s. S'engager pour la transition écologique	LA LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT	Echanger sur les enjeux environnementaux / Comprendre comment agir et s'engager en faveur de la transition écologique / Expérimenter des actions concrètes pour adopter un mode de vie responsable.

PROGRAMME DE FORMATION NOVEMBRE 2026 À JUILLET 2027

INTERNET ET LES RÉSEAUX SOCIAUX, ON EN FAIT QUOI ? THÈME 1

PAR LA LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT

-➤ Jeudi 5 et vendredi 6 novembre à Orléans
-➤ Jeudi 10 et vendredi 11 décembre à Orléans
-➤ Jeudi 11 et vendredi 12 mars à Orléans

TOUS DIFFÉRENTS, COMME TOUT LE MONDE ! THÈME 2

PAR UNIS-CITÉ

-➤ Jeudi 3 et vendredi 4 décembre à Gien
-➤ Jeudi 25 et vendredi 26 mars à Orléans
-➤ Jeudi 10 et vendredi 11 juin à Orléans

LES OUTILS DE GESTION NON VIOLENTE DES CONFLITS AU SERVICE DU VIVRE ENSEMBLE !

THÈME 3

PAR RESPIRE

-➤ Jeudi 12 et vendredi 13 novembre à Orléans
-➤ Jeudi 26 et vendredi 27 novembre à Châlette-sur-Loing
-➤ Jeudi 21 et vendredi 22 janvier à Orléans
-➤ Jeudi 11 et vendredi 12 mars à Châlette-sur-Loing
-➤ Jeudi 1 et vendredi 2 avril à Orléans
-➤ Jeudi 27 et vendredi 28 mai à Orléans
-➤ Jeudi 1 et vendredi 2 juillet à Orléans

LES VIOLENCES SEXISTES ET SEXUELLES, ET SI ON AGISSAIT ? THÈME 4

PAR RESPIRE

-> Lundi 14 et mardi 15 décembre à Orléans
-> Jeudi 4 et vendredi 5 février à Orléans
-> Jeudi 3 et vendredi 4 juin à Orléans

LUTTE CONTRES LES DISCRIMINATIONS THÈME 5

PAR LA LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT

-> Jeudi 19 et vendredi 20 novembre à Orléans
-> Jeudi 7 et vendredi 8 janvier à Orléans
-> Jeudi 15 et vendredi 16 avril à Ondreville-sur-Essonne
-> Jeudi 24 et vendredi 25 juin à Orléans

TRANSITION ÉCOLOGIQUE THÈME 6

PAR LA LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT

-> Jeudi 11 et vendredi 12 février à Orléans
-> Jeudi 8 et vendredi 9 avril à Orléans
-> Jeudi 13 et vendredi 14 mai à Orléans

Orléans :

- Cité administrative Coligny : salles situées au-dessus du restaurant administratif « Agraco » (Bâtiment H) **ou**
- Atelier Canopé - 55 Rue Notre Dame de Recouvrance, 45000 Orléans (proche gare et centre ville, accessible en transports en commun).

Ondreville-sur-Essonne : Moulin de Châtillon 24 bis rue du Marais de Châtillon.

Organismes de formation et liens d'inscription

RESPIRE

Céline Ricou - 06 62 00 98 95
service.civique@associationrespire.fr

.....> **S'inscrire**

LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT

Domitille Thiebot - 07 57 40 99 63
engagement@laligue45.fr

.....> **S'inscrire**

UNIS-CITÉ

orleans@uniscite.fr

.....> **S'inscrire**

PROGRAMME DE FORMATION

Mois	Date	Lieu	Formateur	Thème
Novembre	5 & 6	Orléans	Ligue	1
	12 & 13	Orléans	Respire	3
	19 & 20	Orléans	Ligue	5
	26 & 27	Châlette	Respire	3
Décembre	3 & 4	Gien	Unis-Cité	2
	10 & 11	Orléans	Ligue	1
	14 & 15	Orléans	Respire	4
Janvier	7 & 8	Orléans	Ligue	5
	21 & 22	Orléans	Respire	3
Février	4 & 5	Orléans	Respire	4
	11 & 12	Orléans	Ligue	6
Mars	11 & 12	Orléans	Ligue	1
	11 & 12	Châlette	Respire	3
	25 & 26	Orléans	Unis-Cité	2
Avril	1 & 2	Orléans	Respire	3
	8 & 9	Orléans	Ligue	6
	15 & 16	Ondreville	Ligue	5
Mai	13 & 14	Orléans	Ligue	6
	27 & 28	Orléans	Respire	3
Juin	3 & 4	Orléans	Respire	4
	10 & 11	Orléans	Unis-Cité	2
	24 & 25	Orléans	Ligue	5
Juillet	1 & 2	Orléans	Respire	3

FORMATION DES VOLONTAIRES

Formation Pratique : Premiers Secours Citoyen (PSC)

IMPORTANT Inscrivez votre volontaire à cette formation dans les 3 PREMIERS mois de sa mission.

Les organismes d'accueil de volontaires en Service Civique ont l'obligation d'inscrire les volontaires à la formation Premiers Secours Citoyen.

Chaque structure inscrit son volontaire auprès de l'organisme de formation agréé de son choix. Vous trouverez ici et sur le site de la Préfecture du Loiret, la liste des associations de Secourisme qui sont agréées pour délivrer la formation aux premiers secours. *Renseignement et inscription des volontaires directement auprès de l'organisme de formation choisi.*

Si le volontaire a déjà le PSC, il n'est pas obligé de le repasser. Cependant, un recyclage des connaissances est toujours intéressant.

Pour en savoir plus : <https://bit.ly/4xPHRZ6>

INFORMATIONS PRATIQUES

- Durée : 1 jour
- Effectif : Limité à 10 volontaires
- La formation est facturée à la structure d'accueil du volontaire par l'organisme de formation. Cette dépense sera remboursée par l'ASP à hauteur de 60 euros sur le compte bancaire de la structure agréée, dès lors que vous aurez attesté dans ELISA la réalisation effective de la formation PSC.

Recommandations :

Les volontaires en Service Civique sont intégrés aux sessions programmées pour tout public. Le nombre de places par session étant limité à 10, il est impératif de veiller à la participation effective des jeunes quand ils sont inscrits, et de prévenir l'organisme de formation en cas d'annulation. À défaut d'annulation, le montant de l'inscription (60 €) peut vous être facturé.

FORMATION DES VOLONTAIRES

PSC : Liste des organismes de formations agréés

Associations agréés pour la formation aux premiers secours	Site Internet	Adresse mail	Adresse postale
Comité Départemental de la Fédération Française de Sauvetage et de Secourisme du Loiret (FFSS 45) M. Stéphane VOISIN : Président 02.38.43.12.73	https://www.ffss.fr/	https://secourisme 45.com/	331 Rue d'Alsace 45160 Olivet
Société Nationale de Sauvetage en Mer (S.N.S.M.). Centre de Formation et d'Intervention d'Orléans M. Marc GOUFFON : Directeur 02 38 45 67 73	https://cfi- orleans.snsn.org/	directeur.cfi- orleans@snsn.org	221 bis route de Saint Mesmin 45450 Saint-privé- Saint-Mesmin
Délégation territoriale du Loiret de la Croix-Rouge Française Mme Laure-Marie SOKENG MINIERE : Présidente 02 38 53 30 76	https://loiret.croix- rouge.fr/	Formulaire de contact sur le site internet	69 bis rue des Anguignis 45650 Saint-Jean-le- Blanc
Union Départementale des Sapeurs-Pompiers du Loiret (UDSP 45) Monsieur Michel GOUGOU 02 38 52 35 23	https://www.udsp45.fr/	udspl@sdis45.fr	250 rue Henry Deschamps 45240 Marcilly-en- Villette
Comité Départemental du Loiret des Secouristes Français Croix Blanche M. Jean-Pierre SIMOND : Président 02 38 73 31 75	http://croixblanche45. chez-alice.fr/	Formulaire de contact sur le site internet	262 rue de la Chenille 45770 Saran

FORMATION DES VOLONTAIRES

PSC : Liste des organismes de formations agréés

Associations agréés pour la formation aux premiers secours	Site Internet	Adresse mail	Adresse postale
Union Général Sportive de l'Enseignement Libre 45 (UGSEL 45) M. Cédric BEAUFILS : Président 02 38 24 28 28	http://ugsel45.blogspot.com/	ugsel45@gmail.com	Maison Saint-Vincent 51 boulevard Aristide Briand - BP 51129 45001 Orléans Cedex 1
Comité départemental de l'Union Française des Œuvres Lâiques d'Éducation Physique du Loiret (UFOLEP 45) M. Arnaud JEAN : Président 02 38 54 42 49	http://www.cd.ufolep.org/loiret/	ufolep45@orange.fr	371 rue d'Alsace 45160 Olivet
Délégation Départementale du Loiret de la Fédération Française des Secouristes et Formateurs Policiers (FFSFP 45) M. Jacques LEVEFAUDES : délégué du Loiret : 06 20 69 29 71	https://ffsfp.fr/index.php/ffsfp/delegations/14-departement-45	dd45@ffsfp.fr	171 rue de Latigny 45430 Mardié
Association de Protection Civile du Loiret (APC 45) M. Alexandre BAUBY : Président 02 38 63 07 18	https://www.protectioncivile45.org/	contact@protectioncivile45.org	149 rue des Bruyères 45590 Saint-Cyr-en-Val
Association de Secouristes et Sauveteurs de la Poste et Orange de la Région Centre (UNASS Centre) M. Cyril PERIGAULT 06 88 06 26 06	https://www.unass.fr/	Formulaire de contact sur le site internet	31 rue du Nan 45410 Ruan